

Image not found or type unknown



Est ce que ca apparaitra sur son casier judiciaire n°3

Par **doremi**, le **30/09/2009** à **14:38**

Bonjour,rrnrje suis un peu inquiete car je voudrais etre assistante maternelle et on me demande le cassier judiciaire n°3 de mon mari , hors celui ci à commmis quelques bêtises a sa majorite, en 2000!rnvole en grande surface et a eu 3ans de surcis donc sans en prisonnement, il n a jamais recommencé; cela apparaitra t il dans ce fameux casier judiciairen°3?rnsi oui pensez vous qu on puisse me refuser mon agrément.rrnrnMerci de votre gentillesse pour les futrues réponses